



Commission Finances Jeudi 9 septembre 2021

Présents :

- Bernard DRAY, président, Jean-Paul GALLOT vice-président, Frédérique MAIGRET, co-responsable, Jean-Marc LEGRAND, trésorier, François CATHELAIN, trésorier adjoint, Patrice TROTEL, compagnon, Célie RABU, secrétaire-comptable

Excusés :

- Madeline PEROT, co-responsable (congrés), Gilles ALLAIRE, compagnon, Laurent PORCHER, agent technique (congrés)

Projet de règlement budgétaire et financier

Le document envoyé aux membres de la commission a été relu par les membres de la commission qui ont apporté plusieurs corrections tout en validant son principe et ses principaux items.

La version modifiée figure en annexe du présent compte rendu.

Bilan des dépenses à fin juillet

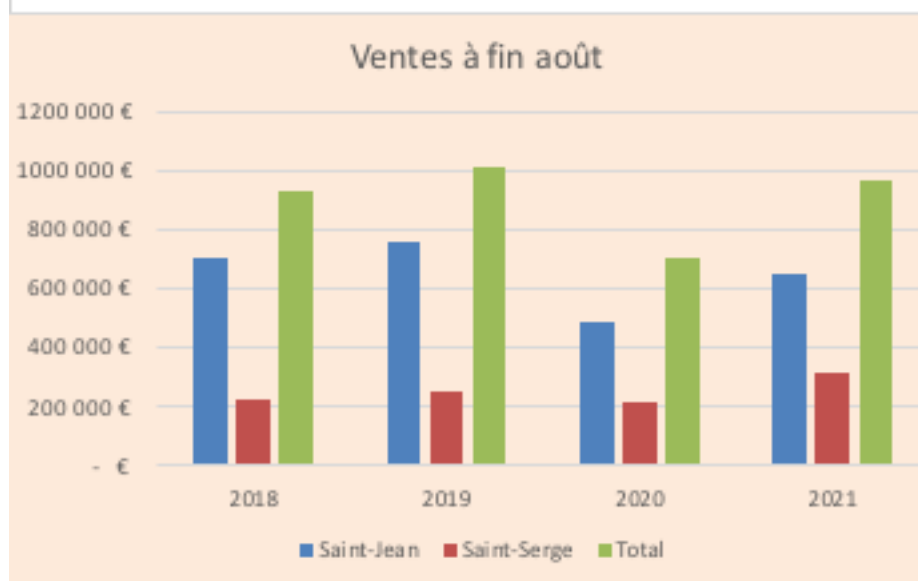
Les membres de la commission prennent connaissance du tableau des dépenses de la communauté à fin juillet. Le budget exécuté représente 58% du budget prévisionnel, ce qui correspond au taux normal d'exécution au bout de 7 mois d'activité sur 12. Mais, en réalité, ce taux est un peu inférieur, certaines dépenses comptabilisées (assurances, cotisations pour le mouvement) correspondant aux dépenses totales de l'année.

Dans le détail, on notera des dépenses supérieures au budget prévisionnel en matière d'eau et d'énergie (électricité, chauffage bois), d'entretien également. Concernant les charges communautaires, on constate également un niveau élevé de consommation du budget alimentation. Il est vrai que notre production maraîchère n'a pas encore pu être prise en compte. Une sensibilisation au gaspillage alimentaire pourrait peut-être être engagée en partenariat avec SolidariFood.

Par contre, notre budget Solidarité a été peu dépensé. Avant le Covid, nous avions des demandes d'autres groupes Emmaüs que nous n'avons pas cette année semble-t-il. La commission Solidarité ne semble pas avoir non plus de demandes locales en instance. Il nous reste toutefois à choisir une journée de vente dont le montant sera intégralement versé à Emmaüs International.

Bilan des ventes à fin août

VENTES A FIN AOÛT				
	2018	2019	2020	2021
Saint-Jean	704 034 €	758 241 €	491 417 €	646 206 €
Saint-Serge	221 926 €	252 038 €	215 102 €	316 794 €
Total	925 960 €	1 010 279 €	706 519 €	963 000 €



Rappel des hypothèses du budget prévisionnel :

Saint-Jean : 1 110 000 €

Dont 970 000 € pour les ventes habituelles

Dont 140 000 € pour les ventes à thème

Saint-Serge : 480 000 €

Total : 1 590 000 €

Taux de réalisation (à comparer à un taux théorique de 66,7%)

Saint-Jean (646 206 €) : 58,2%

Dont pour les ventes habituelles (595 173 €) : 61,4%

Dont pour les ventes à thème (51 033 €) : 36,5%

Saint-Serge (316 794 €) : 66,0%

Total (963 000 €) : 61,3%

Soit pour 31 semaines réellement ouvertes, une moyenne de 31 065 €.

Si nous n'avions pas été fermés pour cause de Covid, le chiffre d'affaires serait supérieur d'environ 90 000 € (près de deux semaines de fermeture en avril, une semaine en août). Nous aurions pu atteindre une recette totale d'1 053 000 €, soit 66,2%.

Il reste 18 semaines d'ici la fin de l'année. Sur la base de 31 065 € par semaine, les recettes de septembre à décembre pourraient s'élever à 600 000 € (400 000 € à Saint-Jean et 200 000 € à Saint-Serge), soit 1 563 000 € au lieu des 1 590 000 € budgétés.

Nouveaux tarifs du Crédit mutuel pour les versements d'espèces

Sans qu'on en soit averti préalablement, le Crédit mutuel a modifié ses tarifs pour le versement de nos espèces.

Le 13 août, ils nous ont fait savoir qu'ils appliquaient leurs nouvelles conditions tarifaires de janvier 2021, et ce à partir de juillet.

Cette tarification est déclenchée au-delà de 5 remises d'espèces par mois, ou au-delà de 10 000 € de billets remis/mois ou au-delà de 1500 € de monnaie remise/mois.

Elle est calculée de la façon suivante :

- 6.25 euros par remise effectuée,
- commission sur les remises de billets : somme des montants mensuel remis x taux 0.175%,
- commission sur les remises de monnaie : somme des montants mensuel remis x taux 0.625%.

Concrètement, cela a représenté pour juillet une dépense de 256 € pour la communauté.

Face à cette situation, et en attendant d'éventuelles nouvelles propositions tarifaires du Crédit Mutuel, il a été décidé de verser nos espèces à la Caisse d'Épargne qui ne nous prend aucun frais.

Livraisons à domicile : proposition de nouveaux tarifs liés à la distance

En l'absence de Madeline qui a travaillé ce sujet, il est proposé d'examiner ce point lors de la prochaine réunion.

Appel à dons pour les ramasses et auprès des anciens donateurs

Le courrier d'appel aux dons pour les ramasses est validé. Il est proposé de rajouter dans le bulletin de don l'inscription à nos newsletters (L'Écho d'Emmaüs et Graine d'Emmaüs).

Ces courriers seront envoyés par la Poste après ramasse et non remis par les compagnons. Les envois se feront une fois par mois. Céline aura le soutien de Brigitte Boisselier pour effectuer ces envois.

En 2021, la communauté a bénéficié de dons provenant de 241 donateurs dont 199 donateurs pour Graine d'Emmaüs via le site Blue Bees. Il est proposé de relancer ces donateurs par courrier (avec une version adaptée pour ceux qui ont soutenu le projet maraichage). Céline et Brigitte se chargeront des envois.

Information sur les legs reçus

Trois notaires nous ont annoncé des legs en faveur de la communauté. Les légataires sont les suivants :

- Monsieur Gabriel Samson à Seiches-sur-le-Loir duquel nous devrions percevoir un peu moins de 50 000 € (3 associations bénéficiaires),
- Monsieur Robert Novel à Saint-Georges-sur-Loire (montant de la succession pas connu à ce jour, 6 associations bénéficiaires),
- Monsieur Jacky Gounouf à Chalonnes-sur-Loire (2 associations bénéficiaires) duquel nous avons déjà perçu une somme de 15 600 € provenant d'une assurance-vie.

Prochaine date : le jeudi 18 novembre à 14h00
